

Herbicide Tavium® avec technologie VaporGrip®

USAGE COMMERCIALE (AGRICOLE)

SUSPENSION EN CAPSULES

Herbicide foliaire systémique contre les mauvaises herbes à feuilles larges qui assure une suppression résiduelle des graminées et de certaines mauvaises herbes à feuilles larges, pour utilisation dans le soja Roundup Ready 2 Xtend®

PRINCIPE ACTIFS :

Dicamba (présent sous forme de sel de diglycolamine) 134 g a.e./L
S-métolachlore (et R-énantiomère)271 g i.a./L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,015 %, 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0009 %, du 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0003% et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,02 % OU 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,001 %, 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0005 % et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03 % à titre d'agents de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

CONTENU NET : 1 L à vrac

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : **33268**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

LABEL

1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2.0 PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe aucun antidote particulier. Administrer un traitement symptomatique.

Le dicamba peut causer une irritation grave des yeux et une irritation de la peau et des muqueuses. Les symptômes d'une exposition au dicamba peuvent comprendre des étourdissements, une faiblesse musculaire, une perte d'appétit, une perte de poids, des vomissements, un ralentissement du rythme cardiaque, un souffle court, une excitation, une contraction des muscles, une dépression, une incontinence, une cyanose, des spasmes musculaires, un épuisement et une perte de voix.

4.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux.

Délai de sécurité : NE PAS entrer ni laisser des travailleurs entrer dans la zone traitée pendant les 12 heures suivant le traitement.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

NE PAS utiliser ni entreposer ce produit près d'une source de chaleur ou de flammes nues. **NE PAS** appliquer au-delà du champ à traiter.

Éviter d'inhalier les particules en suspension du produit et de travailler dans le brouillard de pulvérisation.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes pour les produits dans le mélange.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et que vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA / 1-877-964-3682.

5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

Pour le mélange/chargement et l'application du produit ainsi que pour le nettoyage et la réparation de l'équipement, porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des bottes fermées. De plus, pour le mélange/chargement, porter un équipement de protection des yeux.

Retirer immédiatement tout vêtement/ÉPI imbibé d'un pesticide. Se laver à fond, puis mettre des vêtements propres.

Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Enlever immédiatement l'ÉPI après avoir manipulé ce produit. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPI. Si aucune directive n'est donnée pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'ÉPI séparément des autres vêtements de la maison.

Ne pas manger, boire ou utiliser des produits du tabac (y compris fumer) durant l'utilisation du produit.

Tous les utilisateurs doivent bien se laver les mains et se doucher avec de l'eau et du savon après avoir utilisé l'herbicide Tavium® avec technologie VaporGrip® avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, d'utiliser des produits du tabac, d'appliquer des produits de beauté ou d'aller aux toilettes.

Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été imbibés de ce produit ou fortement contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser.

Porter des vêtements fraîchement lavés chaque jour.

Ne pas porter de chaussures contaminées.

Laver les vêtements avec de l'eau chaude et un détergent avant de les réutiliser.

Ne pas ranger ni laver les vêtements de protection avec les vêtements de la maisonnée.

6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons précisées dans la section MODE D'EMPLOI.

Ruissellement

Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des zones traitées, il faut évaluer les caractéristiques et les conditions du site avant le traitement. Parmi les caractéristiques et les conditions propices au ruissellement, mentionnons notamment des précipitations abondantes, une pente de modérée à forte, un sol nu ou un sol mal drainé (p. ex. sols compactés, à texture fine ou pauvres en matière organique, comme l'argile).

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer dans des zones affichant une pente de modérée à forte ou, encore, sur des sols compactés ou constitués d'argile.

Éviter d'appliquer lorsqu'une forte pluie est prévue.

La contamination des zones aquatiques par les eaux de ruissellement peut être réduite par l'inclusion d'une bande végétative entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

Lessivage

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où les sols sont perméables (p. ex. sols de sable, de sable loameux ou de loam sableux) ou lorsque la nappe phréatique est peu profonde.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) prescrite pour les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse telle que définie par l'ASABE sur les étiquettes des produits d'association.

Gestion de la dérive – Renseignements généraux

Utiliser de bonnes méthodes de lutte antiparasitaire et n'appliquer que lorsque le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activité humaine, comme des maisons, des chalets, des écoles et des parcs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, du risque d'inversion de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur utilisé pour le traitement.

Pour la protection des habitats non ciblés, il faut éviter tout risque de pulvérisation hors cible ou de dérive vers un plan d'eau ou d'autres habitats sensibles sur le plan environnemental. L'interaction entre de nombreux facteurs relatifs à l'équipement et au climat détermine le risque de dérive du produit pulvérisé. Il revient au préposé à l'application de tenir compte de tous ces facteurs au moment de prendre des décisions concernant le traitement.

Pour plus de détails sur la gestion de la dérive et les exigences relatives à la pulvérisation, voir l'étiquette ci-dessous (section 9.2).

7.0 ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine fermé hermétiquement, dans un endroit frais et sec, bien aéré, à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale et hors de la portée des enfants et des animaux. Pour éviter toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale. Si le produit est gelé, bien le mélanger avant l'utilisation.

8.0 ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. Communiquer avec le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

Contenants recyclables

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'informer auprès de son distributeur ou de son détaillant ou, encore, auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Gros contenants à remplissages multiples

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

**EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)**

Herbicide Tavium® avec technologie VaporGrip®

USAGE COMMERCIALE (AGRICOLE)

SUSPENSION EN CAPSULES

Herbicide foliaire systémique contre les mauvaises herbes à feuilles larges qui assure une suppression résiduelle des graminées et de certaines mauvaises herbes à feuilles larges, pour utilisation dans le soja Roundup Ready 2 Xtend®

PRINCIPE ACTIFS :

Dicamba (présent sous forme de sel de diglycolamine) 134 g a.e./L
S-métolachlore (et R-énantiomère)271 g i.a./L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,015 %, 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0009 %, du 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0003% et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,02 % OU 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,001 %, 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0005 % et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03 % à titre d'agents de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : **33268**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

PAMPHLET

TABLE DES MATIÈRES

	Numéro de section
AVIS À L'UTILISATEUR	1.0
PREMIERS SOINS	2.0
RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES	3.0
MISES EN GARDE	4.0
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI).....	5.0
MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES.....	6.0
ENTREPOSAGE	7.0
ÉLIMINATION.....	8.0
HERBICIDE TAVIUM AVEC TECHNOLOGIE VAPORGRIP - INFORMATION SUR LE PRODUIT.....	9.0
Précautions générales	9.1
Gestion de la dérive et exigences relatives à la pulvérisation	9.2
MODE D'EMPLOI.....	10.0
Renseignements généraux	10.1
Additifs et précautions pour le mélange en cuve	10.1.1
Zones tampons	10.2
Directives relatives à l'application	10.3
Directives de mélange.....	10.4
Nettoyage du pulvérisateur	10.5
Soja Roundup Ready 2 Xtend®	10.6
DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE	11.0
DIRECTIVES CONCERNANT LES ROTATIONS CULTURALES	12.0
RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE	13.0

1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2.0 PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe aucun antidote particulier. Administrer un traitement symptomatique.

Le dicamba peut causer une irritation grave des yeux et une irritation de la peau et des muqueuses. Les symptômes d'une exposition au dicamba peuvent comprendre des étourdissements, une faiblesse musculaire, une perte d'appétit, une perte de poids, des vomissements, un ralentissement du rythme cardiaque, un souffle court, une excitation, une contraction des muscles, une dépression, une incontinence, une cyanose, des spasmes musculaires, un épuisement et une perte de voix.

4.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux.

Délai de sécurité : NE PAS entrer ni laisser des travailleurs entrer dans la zone traitée pendant les 12 heures suivant le traitement.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

NE PAS utiliser ni entreposer ce produit près d'une source de chaleur ou de flammes nues. **NE PAS** appliquer au-delà du champ à traiter.

Éviter d'inhalier les particules en suspension du produit et de travailler dans le brouillard de pulvérisation.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes pour les produits dans le mélange.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et que vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA / 1-877-964-3682.

5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

Pour le mélange/chargement et l'application du produit ainsi que pour le nettoyage et la réparation de l'équipement, porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des bottes fermées. De plus, pour le mélange/chargement, porter un équipement de protection des yeux.

Retirer immédiatement tout vêtement/ÉPI imbibé d'un pesticide. Se laver à fond, puis mettre des vêtements propres.

Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Enlever immédiatement l'ÉPI après avoir manipulé ce produit. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPI. Si aucune directive n'est donnée pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'ÉPI séparément des autres vêtements de la maison.

Ne pas manger, boire ou utiliser des produits du tabac (y compris fumer) durant l'utilisation du produit.

Tous les utilisateurs doivent bien se laver les mains et se doucher avec de l'eau et du savon après avoir utilisé l'herbicide Tavium® avec technologie VaporGrip® avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, d'utiliser des produits du tabac, d'appliquer des produits de beauté ou d'aller aux toilettes.

Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été imbibés de ce produit ou fortement contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser.

Porter des vêtements fraîchement lavés chaque jour.

Ne pas porter de chaussures contaminées.

Laver les vêtements avec de l'eau chaude et un détergent avant de les réutiliser.

Ne pas ranger ni laver les vêtements de protection avec les vêtements de la maisonnée.

6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons précisées dans la section MODE D'EMPLOI.

Ruissellement

Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des zones traitées, il faut évaluer les caractéristiques et les conditions du site avant le traitement. Parmi les caractéristiques et les conditions propices au ruissellement, mentionnons notamment des précipitations abondantes, une pente de modérée à forte, un sol nu ou un sol mal drainé (p. ex. sols compactés, à texture fine ou pauvres en matière organique, comme l'argile).

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer dans des zones affichant une pente de modérée à forte ou, encore, sur des sols compactés ou constitués d'argile.

Éviter d'appliquer lorsqu'une forte pluie est prévue.

La contamination des zones aquatiques par les eaux de ruissellement peut être réduite par l'inclusion d'une bande végétative entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

Lessivage

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où les sols sont perméables (p. ex. sols de sable, de sable loameux ou de loam sableux) ou lorsque la nappe phréatique est peu profonde.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) prescrite pour les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse telle que définie par l'ASABE sur les étiquettes des produits d'association.

Gestion de la dérive – Renseignements généraux

Utiliser de bonnes méthodes de lutte antiparasitaire et n'appliquer que lorsque le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activité humaine, comme des maisons, des chalets, des écoles et des parcs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, du risque d'inversion de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur utilisé pour le traitement.

Pour la protection des habitats non ciblés, il faut éviter tout risque de pulvérisation hors cible ou de dérive vers un plan d'eau ou d'autres habitats sensibles sur le plan environnemental. L'interaction entre de nombreux facteurs relatifs à l'équipement et au climat détermine le risque de dérive du produit pulvérisé. Il revient au préposé à l'application de tenir compte de tous ces facteurs au moment de prendre des décisions concernant le traitement.

Pour plus de détails sur la gestion de la dérive et les exigences relatives à la pulvérisation, voir l'étiquette ci-dessous (section 9.2).

7.0 ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine fermé hermétiquement, dans un endroit frais et sec, bien aéré, à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale et hors de la portée des enfants et des animaux. Pour éviter toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale. Si le produit est gelé, bien le mélanger avant l'utilisation.

8.0 ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. Communiquer avec le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

Contenants recyclables

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'informer auprès de son distributeur ou de son détaillant ou, encore, auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Gros contenants à remplissages multiples

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

**EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)**

9.0 HERBICIDE TAVIUM AVEC TECHNOLOGIE VAPORGRIP – INFORMATION SUR LE PRODUIT

L'herbicide Tavium avec technologie VaporGrip est un herbicide foliaire systémique contre les mauvaises herbes à feuilles larges qui assure une suppression résiduelle des graminées annuelles et de certaines mauvaises herbes à feuilles larges dans le soja Roundup Ready 2 Xtend® (soja tolérant au glyphosate et au dicamba seulement).

Pour que la suppression résiduelle des mauvaises herbes de ce produit soit activée, les champs doivent recevoir un volume d'eau de pluie ou d'irrigation de 12,5 à 25 mm (de 0,5 à 1 po) en une seule fois après le traitement.

Si ce volume d'eau n'est pas reçu dans les 10 jours suivant le traitement, la suppression résiduelle des mauvaises herbes pourrait être réduite.

Dans ces conditions de sécheresse, travailler le sol ou utiliser d'autres mesures de lutte antiparasitaire si des mauvaises herbes apparaissent.

Une pluie ou une irrigation survenant dans les quatre heures suivant l'application en postlevée peut réduire l'efficacité du produit sur les mauvaises herbes levées.

9.1. Précautions générales

1. Ne pas appliquer à la surface ou à proximité d'arbres ou de plantes que l'on désire conserver ou, encore, dans des endroits où le produit chimique peut être lessivé et mis en contact avec les racines.
2. Pour des résultats optimaux, appliquer l'herbicide Tavium avec technologie VaporGrip lorsque la température de l'air se situe entre 10 et 25 °C. Ne pas pulvériser le produit lorsqu'il est prévu que la température dépasse 30 °C.
3. Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser à cette fin.
NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
4. Ne pas traiter les endroits où la pénétration du produit chimique dans le sol ou le lessivage de surface risque d'amener l'herbicide Tavium avec technologie VaporGrip en contact avec les racines de plantes à conserver.
5. Des dommages à la culture peuvent survenir si l'herbicide Tavium avec technologie VaporGrip est appliqué à un stade de croissance autre que celui recommandé.

REMARQUE : Des dommages à la culture peuvent survenir si l'application est faite sur des cultures qui ont été soumises à des stress causés par des conditions météorologiques anormalement chaudes, humides ou froides, du gel, une faible fertilité du sol, de la sécheresse, un sol saturé d'eau ou compacté, des applications antérieures de pesticides, des dommages causés par des maladies ou des insectes, etc.

6. À moins d'indications contraires, n'ajouter aucun additif tel que de l'huile, des agents mouillants, des émulsifiants, des détergents, des allongeurs, des adhésifs ou des agents dispersants à l'herbicide Tavium avec technologie VaporGrip.

7. Lire et suivre les directives figurant sur les étiquettes des produits d'association en prenant note des recommandations pertinentes, du mode d'emploi, des restrictions applicables ou des autres mauvaises herbes supprimées.
8. Pour éviter tout dommage subséquent à d'autres cultures, nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après le traitement. Veiller à éliminer toute trace de l'herbicide Tavium avec technologie VaporGrip. Voir la section sur la procédure recommandée pour le nettoyage de l'équipement de pulvérisation.

9.2. Gestion de la dérive et exigences relatives à la pulvérisation

L'herbicide Tavium avec technologie VaporGrip pourrait causer des dommages aux arbres et aux plantes à conserver, en particulier le soja non tolérant au dicamba, les fleurs, les arbres fruitiers, les vignes, les plantes ornementales, les pois, les pommes de terre, les tomates, le tabac et autres plantes à feuilles larges, en particulier quand ils sont en développement et en croissance. Laisser une zone tampon adéquate entre les superficies traitées et les plantes sensibles. Le défaut de suivre les exigences indiquées sur la présente étiquette peut entraîner des dommages graves ou la destruction d'arbres et de cultures sensibles à conserver.

Ne pas permettre au brouillard, aux gouttes, à la dérive ou aux éclaboussures de la solution herbicide d'atteindre la végétation à conserver, car cela pourrait entraîner des dommages graves ou la destruction de plantes à feuilles larges à conserver. Les exigences suivantes relatives à la gestion de la dérive doivent être suivies pour assurer la précision de la pulvérisation au sol.

Contrôle de la grosseur des gouttelettes

La meilleure stratégie de gestion de la dérive consiste à pulvériser les gouttelettes les plus grosses qui permettent d'obtenir une couverture et une suppression suffisantes. L'application de plus grosses gouttelettes diminue le risque de dérive, mais n'empêchera pas la dérive si les traitements sont effectués de façon inappropriée ou dans des conditions climatiques inadéquates (consulter les sections « **Vitesse et direction du vent** », « **Température et humidité** » et « **Inversion de température** » ci-dessous de la présente étiquette).

- **Type de buse.** N'utiliser que des buses de pulvérisation qui produisent des gouttelettes d'extrêmement grossières à ultra-grossières et des quantités minimales de gouttelettes fines telles que définies par l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (Norme S-572.1 de l'ASABE). Ne pas utiliser de buses à jet plat classiques, qui produisent des gouttelettes de grosseur moyenne. Vérifier les recommandations du fabricant de la buse pour connaître la fourchette de tailles recommandée pour les gouttelettes, la pression de fonctionnement, la hauteur de la rampe, l'espacement des buses et la vitesse au sol qui permettront d'obtenir les gouttelettes d'extrêmement grossières à ultra-grossières souhaitées et un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha.
- **Pression de pulvérisation.** Régler la pression de pulvérisation des buses choisies selon les recommandations du fabricant afin d'obtenir des gouttelettes d'extrêmement grossières à ultra-grossières. Utiliser une pression de pulvérisation suffisante avec des buses à injection d'air pour assurer une application uniforme, tout en conservant des gouttelettes d'extrêmement grossières à ultra-grossières, et effectuer une vérification visuelle; utiliser une pression d'au moins 207 kPa (30 lb/po²) pour obtenir un chevauchement approprié entre les jets. Confirmer que le matériel de régulation du débit

du pulvérisateur (si le système en est équipé) n'augmente pas la pression au-delà de la plage désirée. Étalonner l'équipement de pulvérisation afin d'obtenir le débit approprié pour les buses choisies.

- **Volume de pulvérisation.** Appliquer ce produit en utilisant un minimum de 100 L/ha. Utiliser un volume de pulvérisation plus élevé pour le traitement d'une végétation dense. Des volumes de pulvérisation plus élevés rendent également possible l'utilisation d'orifices de buses de plus grandes tailles, qui produisent de plus grosses gouttelettes.
- **Vitesse de l'équipement terrestre.** Sélectionnez une vitesse inférieure à 25 km/h qui produira le volume de pulvérisation approprié tout en maintenant la pression de pulvérisation désirée. Des vitesses plus faibles amélioreront généralement la couverture et le dépôt sur la zone ciblée.
- **Hauteur de la rampe de pulvérisation.** Régler la rampe de pulvérisation à une hauteur appropriée pour la pulvérisation selon le type de buse choisie et l'espacement entre les buses, mais ne pas dépasser une hauteur de 60 cm (24 po) au-dessus du ravageur ciblé ou du couvert végétal. Régler la rampe à la hauteur utile la plus faible au-dessus du ravageur ciblé ou du couvert végétal conformément aux directives du fabricant de l'équipement. Le contrôle automatisé de la hauteur de la rampe est recommandé pour les grandes rampes de pulvérisation afin de maintenir la hauteur optimale des buses au-dessus du couvert végétal. Une hauteur excessive de la rampe augmentera le risque de dérive.

Température et humidité

Au moment du traitement à une faible humidité relative, régler l'équipement pour produire des gouttelettes plus grosses pour compenser l'évaporation. L'évaporation des gouttelettes sera accrue dans des conditions à la fois chaudes et sèches.

Éviter de traiter dans des conditions d'humidité élevée ou de brouillard indiquant l'occurrence d'une inversion de température.

Inversion de température

- **Ne pas traiter au cours d'une inversion de température du fait que le risque d'atteinte de zones non ciblées sera élevé.**
- Au cours d'une inversion de température, l'atmosphère est très stable et le mélange d'air vertical est limité, ce qui fait en sorte que de petites gouttelettes en suspension formeront un nuage concentré. Ce nuage peut se déplacer de façon imprévisible en raison des légers vents variables qui sont fréquents lors des inversions.
- L'inversion de température se caractérise par des températures qui augmentent avec l'altitude. Elle se produit habituellement les soirs et les nuits lorsque le couvert nuageux est limité, avec un vent léger ou en l'absence de vent.
- L'air à la surface de la terre se refroidit, et l'air plus chaud est emprisonné au-dessus de cette couche d'air en surface. L'inversion de température commence à se former au coucher du soleil et se poursuit souvent jusque dans la matinée.
- Sa présence peut être indiquée par un brouillard au sol; toutefois, si celui-ci n'est pas présent, l'inversion peut aussi être observée par le déplacement de la fumée provenant d'une source terrestre ou d'un générateur de fumée d'un aéronef. De la fumée qui forme des couches et qui se déplace latéralement en un nuage concentré (lors de vents

faibles) indique une inversion, tandis que de la fumée qui monte vers le haut en se dissipant rapidement indique un bon brassage d'air à la verticale.

- L'inversion se résorbe habituellement avec l'augmentation de la vitesse du vent (au-dessus de 5 km/h) ou au lever du soleil, lorsque l'air à la surface commence à se réchauffer.

Vitesse et direction du vent

- Le risque de dérive est le plus faible lorsque les vitesses du vent oscillent entre 5 et 15 km/h.
- Si la vitesse du vent est de 5 km/h ou moins et que du brouillard est présent, indiquant une inversion de température, ne pas appliquer le produit.
- En l'absence de brouillard, effectuer un essai de fumée. De la fumée qui monte vers le haut confirme qu'il n'y a aucune inversion de température, tandis que de la fumée qui forme des couches et qui se déplace latéralement en un nuage concentré indique une inversion de température. Ne pas appliquer le produit pendant une inversion de température. Attendre que la vitesse du vent soit supérieure à 5 km/h pour s'assurer que l'inversion de température a pris fin.
- Ne pas pulvériser ce produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 15 km/h.
- Pour connaître les restrictions applicables à l'emploi de l'herbicide Tavium avec technologie VaporGrip relatives à la vitesse et à la direction du vent, voir le tableau ci-dessous :

Vitesse du vent	Restrictions et conditions d'emploi
< 5 km/h	Ne pas appliquer l'herbicide Tavium avec technologie VaporGrip en cas d'inversion de température.
5 - 15 km/h	Conditions d'emploi optimales
> 15 km/h	Ne pas appliquer l'herbicide Tavium avec technologie VaporGrip.

REMARQUE : Les conditions sur le terrain peuvent influencer sur le régime des vents. Chaque préposé à l'application doit bien connaître le régime des vents local et ses effets sur la dérive.

Zones vulnérables

Ce produit ne doit être appliqué que lorsque le risque de dérive vers des zones adjacentes sensibles (p. ex. zones résidentielles, plans d'eau, habitat connu d'espèces en péril ou plantes cultivées sensibles) est faible (p. ex. lorsque le vent ne souffle pas en direction des zones vulnérables). Les préposés à l'application doivent examiner la zone environnante avant d'effectuer une application de ce produit.

Le non-respect des exigences de la présente étiquette pourrait entraîner des dommages graves ou la destruction de cultures et d'arbres sensibles à conserver, en particulier le soja non tolérant au dicamba, les fleurs, les arbres fruitiers, les vignes, les plantes ornementales, les pois, les pommes de terre, le tournesol, le tabac, les tomates et d'autres plantes à feuilles larges, si l'herbicide entre en contact avec leurs racines, tiges ou feuillage.

Vigilance à exercer avant l'application du produit

IL INCOMBE AU PRÉPOSÉ À L'APPLICATION D'ÉVITER TOUTE DÉRIVE DU BROUILLARD DE PULVÉRISATION SUR LE SITE DU TRAITEMENT.

Il faut surveiller l'interaction entre l'équipement de pulvérisation et les facteurs liés aux conditions climatiques pour optimiser le rendement et le dépôt sur la zone ciblée. Il revient au préposé à l'application de tenir compte de tous ces facteurs au moment de prendre des décisions concernant le traitement.

10.0 MODE D'EMPLOI

10.1. Renseignements généraux

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser à cette fin.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Syngenta Canada inc. n'a pas évalué entièrement le rendement (efficacité) ou la phytotoxicité (tolérance des cultures) de tous les mélanges potentiels dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures. Les mélanges qui ne sont pas expressément indiqués sur la présente étiquette doivent d'abord être testés sur une petite surface, dans des conditions locales et selon les pratiques standard, afin de confirmer qu'ils peuvent être utilisés sur toute la culture.

Pour vérifier la compatibilité physique de ce produit avec d'autres produits, effectuer un essai en bocal.

Toujours lire et suivre le mode d'emploi figurant sur l'étiquette des produits, y compris la séquence de mélange de WALES.

10.1.1. Additifs et précautions pour le mélange en cuve

Consulter les étiquettes des produits d'association et respecter les précautions les plus

restrictives indiquées sur les étiquettes des produits employés.

Ne pas mélanger de produits d'association contenant des sels d'ammonium tels que le sulfate d'ammonium, une solution de nitrate d'ammonium et d'urée, des engrais foliaires ou du glyphosate présent sous forme de sel d'ammonium.

Le choix de la buse est l'un des paramètres les plus importants pour la réduction de la dérive. Un additif de réduction de la dérive peut être utilisé avec ce produit afin de réduire les fines gouttelettes.

Les additifs de réduction de la dérive ne sont pas compatibles avec tous les types de buses et combinaisons pesticide/adjuvant. Vérifier auprès du fabricant d'additifs pour confirmer que l'additif de réduction de la dérive fonctionnera correctement avec la buse de pulvérisation, la pression de pulvérisation et la solution de pulvérisation utilisées.

Ne pas ajouter d'agents tampons acidifiants, d'agents régulateurs de pH acides ou d'adjuvants.

Ne pas utiliser d'huile adjuvante concentrée ni d'huile végétale méthylée comme adjuvants lorsque ce produit est appliqué avec des herbicides agricoles à base de glyphosate.

Application avec pulvérisateur de grande culture : NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent par rafales. **NE PAS** appliquer sous forme de gouttelettes de taille inférieure à celles correspondant à la classification « extrêmement grossières » à « ultra-grossières » de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (Norme S-572.1 de l'ASABE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

10.2. Zones tampons

Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous doivent être respectées entre le point d'application directe et la bordure la plus rapprochée sous le vent des habitats terrestres vulnérables (tels que les prairies, les zones boisées, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les zones arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (tels que les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les cours d'eau, les réservoirs et les milieux humides) et des habitats estuariens/marins.

Zones tampons pour la pulvérisation de grosses gouttelettes selon la classification de l'ASABE

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) requises pour la protection :				
		des habitats d'eau douce d'une profondeur :		des habitats estuariens/marins d'une profondeur :		des habitats terrestres
		inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	
Pulvérisateur de grande culture ¹	Soja Roundup Ready 2 Xtend ^{®2}	1	1	1	1	15

¹ Pour les pulvérisateurs de grande culture, les zones tampons peuvent être réduites si l'on

utilise des écrans pour réduire la dérive. Lorsque la rampe du pulvérisateur est munie d'un écran intégral (écran, rideau) qui se prolonge jusqu'au couvert végétal ou jusqu'au sol, la zone tampon indiquée sur l'étiquette peut être réduite de 70 %. Lorsque la rampe du pulvérisateur est munie de buses dotées de cônes qui se trouvent à au plus 30 cm au-dessus du couvert végétal ou du sol, la zone tampon indiquée sur l'étiquette peut être réduite de 30 %.

² Pour l'application sur du soja tolérant au dicamba, utiliser des buses qui produisent des gouttelettes d'extrêmement grossières à ultra-grossières.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

10.3. Directives relatives à l'application

Il est important de vérifier à petite échelle la compatibilité physique des produits antiparasitaires utilisés en mélange avant de remplir le réservoir du pulvérisateur. Vérifier la compatibilité des mélanges contenant l'herbicide Tavium avec technologie VaporGrip en effectuant un essai en bocal avec des quantités proportionnelles des produits d'association et d'eau avant de les mélanger dans le réservoir du pulvérisateur.

10.4. Directives de mélange

1. S'assurer que l'intérieur du pulvérisateur est propre, puis mettre la moitié de la quantité d'eau requise dans le réservoir et agiter doucement. Une bonne agitation est caractérisée par la présence de rides ou d'ondulations à la surface de l'eau.
2. Verser les produits d'association de formulation WG ou DF et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
3. Verser l'herbicide Tavium avec technologie VaporGrip et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
4. Verser les produits d'association de formulation SE ou SC et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
5. Verser les produits d'association de formulation EC et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
6. Ajouter de l'eau jusqu'à l'obtention des trois quarts de la quantité d'eau nécessaire.
7. Verser les produits d'association en solution (SN ou SL) et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
8. Mettre le reste de la quantité d'eau requise dans le réservoir du pulvérisateur et maintenir une bonne agitation.
9. Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation.
10. Pulvériser la suspension le jour même du mélange.
11. Ne pas procéder au mélange ni au chargement du produit et ne pas nettoyer l'équipement de pulvérisation aux endroits où il existe un risque de contamination des puits ou des systèmes aquatiques.

Lorsqu'on utilise de l'équipement de manutention des produits chimiques pour remplir le pulvérisateur, les recommandations supplémentaires suivantes s'appliquent :

- il est préférable de mélanger les formulations WG et DF par lot;
- les formulations SC, SN et SL peuvent être mélangées par induction ou par lot;
- il est préférable de mélanger les formulations EC par lot.

10.5. Nettoyage du pulvérisateur

Pour éviter tout dommage subséquent à d'autres cultures, nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après le traitement chaque jour.

S'assurer que toute trace du produit est éliminée.

Ne pas laisser de résidus sécher dans le réservoir du pulvérisateur.

Ne pas laisser reposer la solution dans les conduites ou dans le réservoir durant la nuit.

Il est recommandé de respecter les procédures suivantes :

1. Vider le réservoir, la rampe et toutes les conduites, puis les laver pendant plusieurs minutes avec de l'eau propre. S'assurer que les conduites en cul-de-sac sont purgées. **Ne pas** nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétaux que l'on désire conserver, d'un puits ou de toute autre source d'eau.
2. Préparer une solution de nettoyage avec de l'eau/un détergent fort ou un nettoyant commercial pour pulvérisateur ou de l'ammoniac.
3. Bien laver toutes les parties du réservoir, y compris la surface interne supérieure, avec la solution de nettoyage. Mettre l'agitateur dans le pulvérisateur et faire recirculer la solution de nettoyage pendant au moins 15 minutes. Tous les dépôts visibles doivent être retirés du système de pulvérisation.
4. Rincer les tuyaux, les conduites de pulvérisation et les buses pendant au moins une minute avec la solution de nettoyage.
5. Répéter les étapes 2 à 4 deux autres fois.
6. Enlever les buses, les tamis et les filtres et les nettoyer séparément dans la solution de nettoyage après avoir terminé les procédures ci-dessus.
7. Égoutter les conduites, le filtre et la pompe.
8. Rincer le système de pulvérisation en entier avec de l'eau propre.
9. Toutes les eaux de rinçage doivent être éliminées conformément aux directives locales et fédérales.

10.6. Soja Roundup Ready 2 Xtend®

Appliquer l'herbicide Tavium avec technologie VaporGrip en présemis, en pré-levée ou en début de postlevée seulement sur du soja Roundup Ready 2 Xtend®.

Ce produit causera des dommages graves aux cultures ou leur destruction s'il est appliqué sur du soja qui n'est pas tolérant au dicamba, y compris du soja possédant un caractère conçu pour lui conférer une tolérance à des herbicides régulateurs de croissance autres que le dicamba.

Soja Roundup Ready 2 Xtend® – Avant la plantation (jusqu'à 14 jours avant la plantation) ou la levée de la culture	
DOSE DE PRODUIT	4,15 L/ha
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	<p>Graminées annuelles¹ (non levées) : Digitaire (sanguine, astringente), échinochloa pied-de-coq, panic d'automne, sétaire (verte, glauque, géante), panic capillaire</p> <p>Annuelles à feuilles larges¹ (non levées) : Morelle d'Amérique², morelle noire de l'Est²</p> <p>Annuelles à feuilles larges³ (levées) : Vergerette du Canada, gaillet gratteron, petite herbe à poux⁴, spargoute des champs, saponaire des vaches, ive à feuilles de lampourde, grande herbe à poux, renouée scabre, vélar d'Orient, moutarde d'Inde, renouée persicaire, chénopode blanc⁴, amarante à racine rouge⁴, ansérine de Russie, sarrasin de Tartarie, sisymbre élevé, abutilon, renouée liseron, moutarde des champs, vélar fausse-giroflée, amarante rugueuse et acnide tuberculée (jusqu'à 4 feuilles, y compris les biotypes résistants au glyphosate).</p> <p>Mauvaises herbes vivaces (levées) : Chardon des champs, laiteron des champs, liseron des champs</p> <p>Mauvaises herbes à feuilles larges résiduelles (court terme) : Chénopode blanc, amarante à racine rouge, petite herbe à poux, renouée liseron, amarante rugueuse et acnide tuberculée (jusqu'à 4 feuilles, y compris les biotypes résistants au glyphosate) et abutilon (répression seulement)</p>
MÉTHODE D'APPLICATION	<p>Application par voie terrestre seulement.</p> <p>Appliquer dans au moins 100 L d'eau par hectare.</p> <p>Utiliser des gouttelettes d'extrêmement grossières à ultra-grossières.</p>
REMARQUES	<p>¹ Appliquer en association avec Roundup WeatherMAX® ou d'autres produits à base de glyphosate se présentant sous forme de sel de potassium si des graminées annuelles, la morelle d'Amérique, la morelle noire de l'Est ou d'autres mauvaises herbes vivaces ont levé au moment de l'application. Consulter l'étiquette du produit à base de glyphosate pour connaître les doses recommandées contre des mauvaises herbes précises et les précautions à prendre.</p> <p>² Les traitements en pré-levée donnent parfois une meilleure suppression résiduelle que les traitements avant la plantation (pour les espèces de morelle qui n'ont pas encore levé).</p> <p>³ Appliquer en association avec Roundup WeatherMAX® ou un autre produit à base de glyphosate se présentant sous forme de sel de potassium si les mauvaises herbes annuelles à feuilles larges n'ont pas encore atteint 10 cm de hauteur. Consulter l'étiquette du produit à base de glyphosate pour connaître les doses recommandées contre des mauvaises herbes précises et les précautions à prendre.</p> <p>⁴ Comprend les espèces résistantes à l'atrazine.</p> <p>Ne pas mélanger l'herbicide Tavium avec technologie VaporGrip avec des produits à base de glyphosate dans lesquels le glyphosate est présent sous forme de sel d'ammonium.</p>

Soja Roundup Ready 2 Xtend® – En début de postlevée de la culture (jusqu’au stade de la 2^e feuille trifoliée du soja inclusivement)	
DOSE DE PRODUIT	4,15 L/ha
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES¹	<p>Graminées annuelles :</p> <p>Digitaire (sanguine, astringente), échinochloa pied-de-coq, panic d’automne, sétaire (verte, glauque, géante), panic capillaire</p> <p>Annuelles à feuilles larges :</p> <p>Morelle d’Amérique, morelle noire de l’Est</p> <p>Annuelles à feuilles larges (levées) :</p> <p>Vergerette du Canada, gaillet gratteron, petite herbe à poux², spargoute des champs, saponaire des vaches, ive à feuilles de lampourde, grande herbe à poux, renouée scabre, vélar d’Orient, moutarde d’Inde, renouée persicaire, chénopode blanc², amarante à racine rouge², ansérine de Russie, sarrasin de Tartarie, sisymbre élevé, abutilon, renouée liseron, moutarde des champs, vélar fausse-giroflée, amarante rugueuse et acnide tuberculée (jusqu’à 4 feuilles, y compris les biotypes résistants au glyphosate).</p> <p>Mauvaises herbes vivaces (levées) :</p> <p>Chardon des champs, laiteron des champs, liseron des champs</p> <p>Mauvaises herbes à feuilles larges résiduelles (court terme) :</p> <p>Chénopode blanc, amarante à racine rouge, petite herbe à poux, renouée liseron, amarante rugueuse et acnide tuberculée et abutilon (répression seulement)</p>
PRODUIT D’ASSOCIATION (DOSE)	Roundup WeatherMAX® (1,67 L/ha)
MÉTHODE D’APPLICATION	<p>Application par voie terrestre seulement.</p> <p>Appliquer dans au moins 100 L d’eau par hectare.</p> <p>Utiliser des gouttelettes d’extrêmement grossières à ultra-grossières.</p>
REMARQUES	<p>¹L’association avec Roundup WeatherMAX® (ou d’autres produits à base de glyphosate se présentant sous forme de sel de potassium) supprimera les graminées annuelles, la morelle d’Amérique, la morelle noire de l’Est et les autres mauvaises herbes vivaces après leur levée. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont petites, la suppression des mauvaises herbes annuelles de plus de 25 cm de hauteur sera irrégulière, même si certaines mauvaises herbes peuvent être supprimées. Consulter l’étiquette du produit à base de glyphosate pour connaître la liste des espèces de mauvaises herbes ainsi que les recommandations et précautions relatives à l’utilisation du produit.</p> <p>² Comprend les espèces résistantes à l’atrazine.</p> <p>Ne pas mélanger l’herbicide Tavium avec technologie VaporGrip avec des produits à base de glyphosate dans lesquels le glyphosate est présent sous forme de sel d’ammonium.</p>

11.0 DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE

Culture	DAAR (jours)
Soja Roundup Ready 2 Xtend®	90 jours

ATTENTION: Ne pas utiliser les cultures immatures de soja traitées pour le pâturage ou les couper pour le foin puisqu'il n'existe pas assez de données pour appuyer cet emploi.

12.0 DIRECTIVES CONCERNANT LES ROTATIONS CULTURALES

Il a été démontré que certaines cultures sont sensibles à la présence de faibles résidus de l'herbicide Tavium avec technologie VaporGrip dans le sol. Le délai d'attente minimal entre les rotations culturales correspond au temps qui s'est écoulé depuis la dernière application de l'herbicide Tavium avec technologie VaporGrip et la date prévue de la prochaine plantation.

Pour éviter d'endommager les cultures subséquentes après une application à la dose recommandée de l'herbicide Tavium avec technologie VaporGrip, les délais d'attente suivants doivent être observés pour les rotations culturales.

Culture	DÉLAI D'ATTENTE MINIMAL POUR LES ROTATIONS CULTURALES
Maïs, soja Roundup Ready 2 Xtend®	Aucune restriction
Orge, avoine, seigle, blé	4½ mois
Toutes les autres cultures (y compris le soja non tolérant au dicamba)	4 mois

Observer les directives concernant les rotations culturales de tout produit destiné à être utilisé en association avec l'herbicide Tavium avec technologie VaporGrip.

13.0 RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide Tavium avec technologie VaporGrip est un herbicide des groupes 4 et 15. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des individus naturellement résistants à l'herbicide Tavium avec technologie VaporGrip et à d'autres herbicides des groupes 4 ou 15. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides :

Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Tavium avec technologie VaporGrip ou les autres herbicides des groupes 4 et 15 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.

Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.

Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.

Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec les représentants de la compagnie au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou au www.syngenta.ca.

Tavium® est une marque de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.

VaporGrip®, Xtend® et Roundup WeatherMAX® sont des marques de commerce de leurs fabricants respectifs.